L'heure est venue de donner corps à l'Espace européen de l'apprentissage

Communiqué de presse

Au cœur des Erasmus Days, Euro App Mobility a réuni le jeudi 15 octobre 2026, au ministère de l'Économie et des Finances, lors de la conférence « Towards the European Apprenticeship Area » (TEAA), les acteurs de la mobilité internationale des apprentis. Placée sous le haut patronage du président de la République et ouverte par le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, la journée s'est conclue par l'adoption d'une déclaration commune : « Vers l'espace européen de l'apprentissage ».

Près de 550 participants venus de 14 pays de l'Union européenne (responsables politiques français et européens, représentants de centres de formation d'apprentis (CFA), employeurs et apprentis) se sont retrouvés en salle Pierre Mendès France pour partager leurs retours d'expérience. Tous ont porté un même message : la mobilité internationale des apprentis doit changer d'échelle.



La salle Pierre Mendès France, au ministère de l'Économie et des Finances, le 15 octobre 2026. © Shiran Potié

Pour conclure la journée, Jean Arthuis, président d'Euro App Mobility, a choisi les mots de Victor Hugo : « Il n'y a rien de si puissant qu'une idée dont l'heure est venue. » Et pour l'ancien ministre, l'heure est venue de donner corps à l'Espace européen de l'apprentissage.

Le 14 octobre, les apprentis et les employeurs ont préparé le terrain

Acteurs à part entière de la conférence, apprentis et référents mobilité ont commencé à réfléchir dès la veille. Le mercredi 14 octobre, au FIAP Jean Monnet à Paris, une quarantaine d'apprentis venus de toute l'Europe, tous de retour de mobilité, ont participé avec leurs référents à une journée préparatoire. Réunis en quatre groupes, ils ont partagé leurs expériences, puis formulé leurs recommandations sur quatre thèmes : conditions financières et de vie, développement des compétences et relation avec l'employeur, langues et différences culturelles, charge administrative. Ils ont désigné leurs porte-parole et rédigé ensemble leur contribution à la déclaration commune.

Les mêmes chances d'ouverture pour les apprentis que pour les étudiants

En ouverture, le ministre du Travail a plaidé pour l'égalité d'accès à la mobilité entre étudiants et apprentis. Il a interrogé l'assistance : pourquoi un étudiant pourrait-il partir plusieurs mois à l'étranger, et pas un apprenti boulanger, électricien ou

mécanicien ? « L'Europe de la formation ne doit pas s'arrêter aux portes de l'université », a-t-il insisté, avant de rappeler que partir apprendre son métier dans un autre pays « est bien davantage qu'un voyage ».



Arrivée du ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou. © Shiran Potié

Pour Jean-Pierre Farandou, on ne peut pas préparer les jeunes aux métiers de demain en bornant leur horizon à leur entreprise, à leur région ou à leur pays. Les métiers évoluent, les entreprises travaillent avec des partenaires européens et les savoir-faire circulent : l'Europe de l'apprentissage doit devenir une réalité pour tous les jeunes Européens. « Nous avons démontré que cette ambition était possible. À nous, désormais, de la rendre accessible au plus grand nombre », a-t-il conclu. Une conviction partagée par Jean Arthuis, pour qui la mobilité des apprentis constitue l'une des réponses aux inquiétudes de la jeunesse.



Au premier rang : Mario Nava, Tamas Varnai, Bruno Bonnell, Jean-Pierre Farandou et Nelly Fesseau. © Shiran Potié

Les apprentis ont porté leurs propres recommandations

Le 15 octobre, les jeunes réunis la veille ont pris la parole. Un premier porte-parole a représenté les apprentis lors de la table ronde « Apprentis en mouvement : regards croisés ». En clôture, quatre porte-parole, un par thème, ont présenté devant l'assemblée la contribution des apprentis à la déclaration commune :

1. **Conditions financières et de vie :** les apprentis saluent l'accessibilité et l'inclusivité des programmes. Pour eux, une bourse Erasmus+ plus élevée permet une immersion culturelle de meilleure qualité. Le transport et le logement restent les points à améliorer.
2. **Compétences et employeurs :** les jeunes demandent que chaque séjour soit préparé avec le CFA et les entreprises pour fixer ce qu'ils doivent y apprendre, et que d'anciens apprentis témoignent pour inspirer les suivants.
3. **Langues et différences culturelles :** la mobilité pousse à sortir de sa zone de confort, à grandir et à prendre confiance. Les apprentis demandent un appui pour créer des liens sur place, un soutien financier Erasmus+ et des lieux de stage sûrs. Ils proposent un site d'informations pratiques par ville et une plateforme de retours d'expérience.
4. **Développement professionnel :** la mobilité leur apporte un réseau international, des compétences et de l'expérience. Ses forces sont les financements Erasmus+ et le soutien des écoles, des entreprises et des intermédiaires. Point faible : des placements parfois mal adaptés au métier de l'apprenti.



Les apprentis à la tribune lors d'une table ronde, le 15 octobre 2026. © Shiran Potié



Prise de parole d'un apprenti lors d'une table ronde, le 15 octobre 2026. © Shiran Potié

Des ambitions françaises et européennes encore à atteindre

Clément Beaune, haut-commissaire à la Stratégie et au Plan et ancien ministre délégué chargé des Affaires européennes, a rappelé l'objectif fixé par Emmanuel Macron : que la moitié d'une classe d'âge passe au moins six mois dans un autre pays de l'Union européenne avant 25 ans, apprentis compris. Il a reconnu que cet objectif n'est pas encore atteint. À l'échelle européenne, l'Union vise 12 % d'apprenants de la formation professionnelle en mobilité d'ici 2030.

Pour lui, la mobilité transforme les apprentis : « Partir plusieurs semaines, mais aussi plusieurs mois, c'est apprendre de nouvelles compétences, de nouveaux gestes, une nouvelle langue, à se débrouiller seul. On revient chez soi avec un métier, des compétences plus solides, une maturité et davantage de confiance. »



Discours de Clément Beaune. © Shiran Potié

« Il faut s'assurer que les compétences circulent en Europe : c'est l'avantage qu'a ce continent », a souligné Mario Nava, directeur général Emploi, affaires sociales et inclusion à la Commission européenne. C'est l'objet de la *Skills Portability Initiative*, publiée le 15 septembre, qui doit permettre aux professionnels de faire reconnaître leurs compétences dans un pays où leur métier est réglementé différemment. Il a également annoncé qu'à partir de mars 2027, la Commission européenne accueillera ses premiers stagiaires en formation professionnelle, au nombre de 100 cette année, et qu'il espère en accueillir davantage à l'avenir. La Commission présentera en novembre sa stratégie européenne pour l'enseignement et la formation ; Euro App Mobility souhaite que la mobilité des apprentis en soit l'une des mesures phares.

Des progrès réels, des freins à lever

Depuis six ans, Euro App Mobility s'attache à démontrer qu'Erasmus+ est accessible et bénéfique aux apprentis pour des mobilités de plusieurs mois. Le cadre a évolué : la loi du 5 septembre 2018 a rendu obligatoire un référent mobilité dans chaque CFA, à la suite du rapport remis par Jean Arthuis à la ministre du Travail en janvier 2018. La loi « pour un Erasmus de l'apprentissage » du 27 décembre 2023, portée par le député Sylvain Maillard, présent à la tribune, vise à ce qu'aucun jeune ne renonce à partir pour des raisons administratives ou financières.

Les CFA sont de plus en plus nombreux à s'internationaliser, et les départs augmentent. Mais le taux de mobilité reste inférieur aux objectifs. Jean Arthuis a insisté sur un enjeu de réciprocité : vues de France, les mobilités entrantes restent bien moins nombreuses que les mobilités sortantes. Il a invité les CFA à se saisir de la loi de 2023 pour accueillir des apprentis étrangers sur des périodes supérieures à deux mois.

Sondage Ipsos : les Français et les entreprises convaincus, mais des freins à lever

L'enquête Ipsos pour Euro App Mobility, présentée par la déléguée générale Paola Bolognini, a été menée en ligne du 1er au 6 octobre 2026 auprès de 1 000 Français de 18 ans et plus et de 300 entreprises de 6 salariés et plus. Elle confirme une forte adhésion à la mobilité des apprentis, mais aussi des freins persistants côté entreprises.

Les chiffres clés

- **95 %** des Français comme des entreprises ont une image positive de l'apprentissage.
- **85 %** des Français et **87 %** des entreprises jugent pertinent qu'un apprenti se forme en partie à l'étranger.
- **68 %** des entreprises le permettent déjà ou seraient prêtes à le faire.
- **79 %** des Français souhaitent que les pouvoirs publics y consacrent davantage de moyens.
- Mais **75 %** des entreprises jugent ce départ difficilement compatible avec leur fonctionnement. Leur première attente : une compensation du coût salarial pendant l'absence.

Le Club des employeurs prend une dimension européenne

Pour convaincre les employeurs encore réticents, Euro App Mobility s'appuie sur son Club des employeurs pour un espace européen de l'apprentissage, créé en 2024 avec le soutien du Medef, des Entrepreneurs (ex-CPME), de l'U2P et de la FNSEA et décliné en rencontres régionales animées par des porte-parole issus de l'entreprise. Lors du dîner organisé au Sénat le 14 octobre, l'association a lancé un Club européen des employeurs, en présence d'entreprises, de chambres de commerce et d'organisations patronales de plusieurs pays. Les échanges ont porté sur les bénéfices de la mobilité pour les entreprises et sur les leviers pour la faciliter.

Jean-Christophe Sciberras, coordinateur du Global Deal France et animateur du Club français, a déjà recruté les premiers employeurs européens. Des clubs seront ensuite créés dans différents pays, en commençant par les membres de la European Coalition for Apprentice Mobility (ECAM).



Discours de Jean Arthuis, président d'Euro App Mobility au Sénat. À sa droite est Carole Grandjean, DRH de Vinci Concessions et Présidente de WorldSkills France. © Shiran Potié

Les sept vœux de la déclaration « Vers l'espace européen de l'apprentissage »

Adoptée par les participants en clôture de la journée, la déclaration commune formule sept vœux :

1. Professionnaliser et accompagner les personnels chargés de la mobilité des apprentis.

2. Renforcer la coopération entre tous les acteurs, par-delà les frontières, et interconnecter les écosystèmes, à l'image de l'ECAM.
3. Déployer les Clubs des employeurs pour la mobilité des apprentis dans les pays et territoires européens.
4. Évaluer et prendre en compte les acquis de la mobilité lors de la délivrance des certifications et diplômes dans le pays d'origine.
5. Faire converger les cadres nationaux pour faciliter les mobilités sortantes et entrantes, notamment pour les niveaux 3, 4 et 5.
6. Doter suffisamment, dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034, l'enveloppe Erasmus+ dédiée à l'enseignement et à la formation professionnels, afin d'atteindre l'objectif de 12 % adopté en mai 2024.
7. Reconnaître la mobilité internationale des apprentis dans la future stratégie européenne de la formation professionnelle.

Cadre commun, valorisation des acquis et budget : les prochaines étapes

Pour donner corps à ces vœux, Euro App Mobility porte deux projets. Le premier vise la convergence des réglementations nationales : l'une des perspectives est de faire des propositions aux institutions européennes, notamment en faveur d'un cadre commun de l'apprenti européen en mobilité. Dans certains pays, la réglementation empêche encore les apprentis d'effectuer une partie de leur formation à l'étranger.

Le second est l'application EAM Connect, qui valorise les compétences professionnelles et transversales acquises en mobilité. Le ministre du Travail a lui aussi souligné l'importance de reconnaître ces acquis, en évoquant le Passeport de compétences de son plan Emploi Futur comme une piste à explorer avec les acteurs.



Discours de Nelly Fesseau, directrice de l'Agence Erasmus+ France Éducation/Formation. © Shiran Potié

Sur le budget, tous les intervenants ont appelé à une hausse des moyens. Nelly Fesseau, directrice de l'Agence Erasmus+ France Éducation/Formation, a plaidé pour un renforcement significatif d'Erasmus+ sur 2028-2034, en rappelant que « 90 % des apprentis qui ont effectué un séjour de mobilité dans le cadre de leur formation se disent "absolument enthousiastes" à l'égard de cette expérience ». La Commission propose une hausse de 50 % du programme, en cours de négociation avec le Parlement et le Conseil. Jacqueline Pacaud, cheffe du secteur Erasmus+ à la DG EAC, a précisé qu'aucun montant par secteur n'est encore fixé ; plusieurs acteurs demandent qu'une part soit réservée à la formation professionnelle.

De Mona à Liisa : un tremplin et un nouveau fonds

La journée a aussi été l'occasion de présenter le bilan de Mona, l'expérimentation conduite depuis 2022 par Euro App Mobility avec 57 CFA volontaires, soutenue par France 2030 :

- près de 20 000 mobilités à l'international, d'une durée moyenne de 49 jours ;
- plus de 600 jeunes Européens accueillis en France ;
- 83 référents mobilité formés dans les CFA ;
- une quarantaine d'outils et de guides pratiques mis gratuitement à disposition.

Le fonds Liisa, lancé par Euro App Mobility grâce à une convention avec la Fondation Michelin, s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée par Mona. Il attribuera des bourses aux apprentis de niveaux 3, 4 et 5 de la région Auvergne-Rhône-Alpes et des CFA partenaires d'Euro App Mobility qui partent deux mois ou plus dans un pays européen, afin que le reste à charge ne soit plus un obstacle au départ.

Euro App Mobility remercie France 2030, la Banque des Territoires, BNP Paribas et sa fondation, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que l'Agence Erasmus+, dont le soutien a rendu cet événement possible.

Accès photos de l'évènement :

Journée préparatoire des jeunes le 14 octobre : https://potiephoto.pixieset.com/fiap/

Lancement du Club Européen des Employeurs : https://potiephoto.pixieset.com/senate/

Conférence « Towards the European Apprenticeship Area » : https://potiephoto.pixieset.com/conference/

Crédits photos : Shiran Potié — LinkedIn — Instagram : @potiephoto